

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DES HAUTS-DE-FRANCE

Secrétariat du CSRPN
Hauts-de-France

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Service Eau et Nature
Pôle Nature et Biodiversité

Affaire suivie par :
Albin SAUTEJEAU
Tél : 0615088550

Courriel : secretariat.csrpn-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 DU CSRPN HAUTS-DE-FRANCE

I – Préambule : mission, composition et fonctionnement du CSRPN Hauts-de-France

Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) est principalement régi par les articles L 411-1A et R 411-22 à R 411-29 du code de l'environnement.

Le CSRPN est une instance consultative à compétence scientifique qui peut être saisie par le préfet de Région ou le président de la Région concernant toute question relative à la connaissance, la conservation et la gestion des patrimoines naturels régionaux.

Par ailleurs, certaines procédures imposent un avis du CSRPN (plan de gestion des réserves naturelles nationales ou régionales, labellisation UICN des listes rouges régionales, inventaire ZNIEFF et patrimoine géologique, dérogation espèces protégées, arrêté de destruction d'espèces exotiques envahissantes, validation des documents d'objectifs des sites Natura 2000...).

Les membres du CSRPN sont des spécialistes désignés *intuitu personæ* pour leurs compétences scientifiques, en particulier dans les universités, les organismes de recherche, les sociétés savantes, les muséums régionaux.

La composition du CSRPN des Hauts-de-France actuel a été fixée par l'arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2017. Les experts y sont nommés pour une durée de 5 ans renouvelable. Leur mandat expirera le 28 février 2022. Ainsi, la procédure de renouvellement du CSRPN des Hauts-de-France a été entamée par un appel à candidature au courant de l'année 2021. 42 candidatures ont été reçues dont 30 candidatures de membres souhaitant renouveler leur mandat. La titularisation des membres sera effective dès la signature de l'arrêté de renouvellement de la composition du CSRPN qui doit avoir lieu après l'assemblée délibérante du conseil régional du 1^{er} février.

Le CSRPN a accueilli en remplacement d'anciens membres les experts suivants :

Anciens membres	Nouveau membre	Compétence du nouveau membre
Marguerite DELAVAL	Jérôme JAMINON	Écologue forestier, herpétologue
José GODIN	Régis COURTECUISSÉ	Mycologue
Yann LE PERU	Grégory CROWYN	Écologue, spécialiste en écosystème aquatique
Jérémy LEBRUN	Cédric VANAPPELGHEM	Entomologiste

A ce jour, le CSRPN des Hauts-de-France est composé des 36 spécialistes suivants :

Experts	Domaine(s) d'expertise
Lucas BALITEAU	Entomologie, rapaces, mammifères Ecosystèmes forestiers
Vincent BAWEDIN	Géographie des espaces littoraux, Ornithologie Ecosystèmes littoraux, marins, zones humides
Benjamin BIGOT	Ornithologie Ecosystèmes terrestres, forestiers, aquatiques et zones humides
Jean-Luc BOURGAIN	Mammifères marins, poissons, invertébrés aquatiques, algues ; Peuplements benthiques et pélagiques de la Manche orientale
Bernard BRIL	Ornithologie, mammifères marins, amphibiens, reptiles
Jérôme CANIVÉ	Géographie physique et humaine, pédologie des écosystèmes régionaux Ecosystèmes forestiers, zones humides Gestion des milieux naturels
Déborah CLOSSET-KOPP	Flore vasculaire, écosystèmes forestiers, agro-écosystèmes, corridors écologiques
Vincent COHEZ	Ornithologie, Mammifères terrestres(chiroptères), herpétologie, entomologie (odonates, orthoptères, rhopalocères) Gestion des milieux naturels
Jean-Pierre COLBEAUX	Géologie, hydrogéologie Ecosystèmes littoraux, marins, aquatiques, zones humides, terrestres ;
Xavier COMMECY	Ornithologie, chiroptères, vertébrés sauf poissons
Thierry CORNIER	Flore supérieure, phytosociologie Ecosystèmes fluviaux, alluviaux, zones humides, forestiers
Régis COURTECUISSÉ	Mycologue
Grégory CROWYN	Écologue, spécialiste en écosystème aquatique
Guillaume DECOCQ	Flore supérieure, phytosociologie Ecosystèmes forestiers, aquatiques, zones humides, terrestres
François DUCHAUSSOIS	Géologie, mollusques, flore supérieure
Françoise DUHAMEL	Phytosociologie, cartographie de la végétation, écologie végétale et restauration des milieux naturels
Rémi FRANCOIS	Flore supérieure, phytosociologie, ornithologie, reptiles, amphibiens, orthoptères, odonates, Ecosystèmes forestiers, aquatiques et zones humides, terrestres (pelouses, prairies) Continuités écologiques
Laurent GAVORY	Faune vertébrée (ornithologie, batrachologie) et invertébrée (odonates, rhopalocères), habitats de zones humides et boisées
Guénaël HALLART	Avifaune terrestre, mammifères terrestres, amphibiens, reptiles, lépidoptères Milieux et écosystèmes de Thiérache (Aisne)
Jean-Christophe HAUGUEL	Flore supérieure, bryoflore, phytosociologie
Jérôme JAMINON	Écologue forestier, herpétologue
Philippe JULVE	Flore, phytosociologie, flore et végétation aquatique, macroalgues marines benthiques, biocénoses littorales et marines
Gildas KLEINPRINTZ	Espèces piscicoles et invertébrés aquatiques Hydrosystèmes lotiques et lentiques et zones humides adjacentes Ecologie des populations et conservation de la nature
Stéphane LE GROS	Ornithologie, mammifères Ecosystèmes terrestres, zones humides Gestion des milieux
Guillaume LEMOINE	Flore supérieure, amphibiens, hyménoptères Ecosystèmes littoraux, anthropisés (carrières, terrils, friches industrielles)

Christophe LUCZAK	Ornithologie ; Invertébrés marins Ecosystèmes littoraux et marins
Francis MEUNIER	Ornithologie (limicoles et anatidés), micromammifères Ecosystèmes littoraux, zones humides, estuaires Gestion des milieux naturels Ecologie des populations et de la conservation de la nature
Cécile PATRELLE	Amphibiens, parasitologie de la faune sauvage, espèces cynégétiques Zones humides Gestion des milieux naturels
Aryendra PAWAR	Espèces piscicoles et astacicoles (écrevisses) Ecosystèmes aquatiques (rivières) et zones humides
Olivier PICHARD	Flore supérieure, phytosociologie, ornithologie, chiroptères Ecosystèmes forestiers, zones humides
Nicolas SPILMONT	Milieu marin, faune benthique marine, espèces introduites marines
Franck SPINELLI	Flore supérieure, phytosociologie, ornithologie, mammifères dont chiroptères, amphibiens, reptiles, odonates, lépidoptères rhopalocères, orthoptères Gestion des milieux naturels
Damien TOP	Flore supérieure, chiroptères, amphibiens, reptiles, odonates, rhopalocères, hétérocères, syrphes, orthoptères Ecosystèmes terrestres et zones humides Gestion des milieux naturels
Anne TRANNOY	Faune sauvage chassable et prédateurs Gestion des milieux naturels
Cédric VANAPPELGHEM	Entomologiste
Vincent VIGNON	Mammifères (ongulés, carnivores), faune associée aux vieux peuplements forestiers, orthoptères Ecosystèmes forestiers, continuités écologiques

La présidence du CSRPN Hauts-de-France est assurée par Franck SPINELLI. Les vice-présidents sont Guillaume LEMOINE et Vincent BAWEDIN.

Le fonctionnement du CSRPN Hauts-de-France respecte le règlement intérieur adopté en séance plénière du 19 octobre 2017.

Les sujets relatifs au patrimoine géologique sont traités par la Commission Régionale du Patrimoine Géologique (CRPG).

Conformément aux dispositions du code de l'environnement :

- le coordinateur scientifique est un membre du CSRPN – Jean-Pierre COLBEAUX (nommé en séance plénière du 17 mars 2017)
- la composition de cette commission a été validée en séance plénière du 27 avril 2017.

Certains travaux de la CRPG doivent être validés en séance plénière du CSRPN.

Pour les autres sujets, le CSRPN a constitué quatre groupes de travail : Espaces, Espèces, Connaissance, Milieux marins et littoraux qui sont réunis selon les besoins.

Les avis émis par le CSRPN sont publiés sur le site internet de la DREAL (<http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr>).

Le secrétariat du CSRPN est assuré par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), au pôle Nature et Biodiversité du Service Eau et Nature.

II - Séances plénières

Le CSRPN s'est réuni à cinq reprises en séance plénière durant l'année 2021. Ces séances ont eu lieu dans les locaux de la DREAL à Amiens pour la première séance puis en visioconférence pour les suivantes.

II- 1) Participation

Date séance	17/02/21	04/06/21	09/07/21	29/09/21	22/11/21
Lieu	Amiens/Visio	Visio	Amiens/Visio	Amiens/Visio	Amiens/Visio
Présents	17	18	16	23	14
% présents	47,00 %	50,00 %	44,00 %	63,00 %	38,00 %
Nbre de mandats	5	5	9	4	10
% présents+mandats	61,00 %	63,00 %	69,00 %	75,00 %	66,00 %

La participation moyenne, sans tenir compte des mandats, s'élève à **48%**.

En tenant compte des mandataires, la participation moyenne atteint **70%**.

Le taux de participation, mandats compris, a permis d'atteindre le quorum et de délibérer à chaque séance. Ces participations moyennes sont en augmentation par rapport à 2020 (respectivement 43% et 61%).

II- 2) Sujets traités

Outre la validation des procès verbaux faite en début de chaque séance, les sujets traités en séance sont rappelés ci-après.

II-2-a) Séance du 17 février 2021 en visio-conférence

- > RNR Marais de la Grenouillère (62), plan de gestion 2021-2030, *avis n°2021-02* ;
- > RNN de l'Etang St-Ladre (80), remplacement d'un observatoire de la RNN, *avis n°2021-01* ;
- > Point sur l'indemnisation et l'organisation du CSRPN Hauts-de-France, rapport d'activités 2020, compte-rendu du séminaire CSRPN/CNPN/services instructeurs.

II-2-b) Séance du 4 juin 2021 en visio-conférence

- > RNR Larris et Tourbière de Saint-Pierre-es-Champs (60), plan de gestion 2021-2030, *avis n°2021-04* ;
- > Baie d'Authie, procédure en cours, mise en œuvre des comités scientifiques, qualité de l'étude d'impact ;
- > Problématique du dérangement des phoques au phare de Wald.

II-2-c) Séance du 9 juillet 2021 Amiens/visio-conférence

- > Validation de l'actualisation des ZNIEFF prospectées en 2020, *avis n°2021-07* ;
- > Plan de Gestion de la RNR Annelles, Lains et Pont Pinnet, *avis n°2021-05* ;
- > Présentation CarHab, point d'information.

II-2-d) Séance du 29 septembre 2021 Amiens/visio-conférence

- > Présentation du plan de gestion 2021-2025 de la réserve naturelle régionale de la tourbière de Vred, *avis n°2021-09* ;
- > Présentation des objectifs d'un travail de synthèse des avis du CSRPN, de contrôle de la bonne application des mesures et de valorisation des retours d'expériences dans le cadre des dossiers de

- demande de dérogation « espèces protégées » ;
> Élaboration d'une note de cadrage pour l'analyse des dossiers de demande de dérogation pour destruction/déplacement d'espèces protégées et/ou d'habitats d'espèces protégées ;

II-2-e) Séance du 22 novembre 2021 Amiens/visio-conférence

- > Présentation du plan de gestion 2021-2025 de la Réserve Naturelle Nationale des étangs du Romelaëre, *Avis n°2021-10* ;
> Point d'information sur le projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope du marais Audomarois ;
> Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB) de la Laubanie (Calais) et de la plaine de Sangatte (Calais), *Avis n°2021-11* ;

III – Groupes de travail

Les groupes de travail se réunissent soit pour traiter un sujet en amont de sa présentation en séance plénière, soit pour traiter directement un sujet ne nécessitant pas d'avis selon la réglementation (avis CSRPN facultatif).

L'activité de chaque groupe est coordonnée par un·e chargé·e de mission du Pôle Nature et Biodiversité de la DREAL.

Les dates de réunion des groupes de travail sont communiquées à l'ensemble des membres du conseil qui peuvent, s'ils le souhaitent, participer à un groupe de travail.

III – 1) Groupe de travail Connaissance

La coordination du groupe est assurée en DREAL par Guillaume Kotwica et Valérie Raevel.
Ce groupe s'est réuni une seule fois en 2021.

III-1-a) Réunion du 27 mai 2021

Étaient présents pour le CSRPN : Thierry Cornier, Jean-Luc Bourgain, Olivier Pichard, Francis Meunier et Guillaume Decocq.

Dans le cadre de l'actualisation en continu, les ZNIEFF prospectées en 2020 ou reportées pour demande de compléments ont été examinées préalablement à leur présentation pour validation en séance plénière. 36 ZNIEFF de type 1 ont été présentées en GT connaissance.

III-1-b) Réunion du 2 février 2021

Étaient présents pour le CSRPN : Laurent Gavory, Jean-Christophe Hauguel, Jean-Luc Bourgain, Olivier Pichard, Guénael Hallart, Jean-Pierre Colbeaux, Bernard Bril.

La réunion a permis de débattre sur la structure de la table des données, la pertinence des champs attendus et les méthodes de calcul associées afin de pouvoir poursuivre les travaux sur le référentiel faunistique des Hauts-de-France.

III – 2) Groupe de travail Espaces

La coordination du groupe était assurée en DREAL par Julien Labalette.
Ce groupe de travail s'est réuni à deux reprises en 2021.

III-2-a) Réunion du 28 janvier 2021

Étaient présents à cette réunion pour le CSRPN : Thierry Cornier, Jean-Luc Bourgain, Olivier Pichard, Francis Meunier et Guillaume Decocq.

Cette réunion a permis l'examen de la méthodologie de révision du document d'objectifs des sites Natura 2000 « Bois de Flines-les-râches et système alluvial du courant des Vanneaux » et « Forêts de Raismes-Saint-Armand-Wallers, de Marchiennes et plaines alluviales de la Scarpe » et la rédaction de l'avis n°2021-06.

III-2-b) Réunion du 31 août 2021

Étaient présents à cette réunion pour le CSRPN : Françoise Duhamel, Jérôme Canivé, Bernard Bril, Olivier Pichard et Jean-Luc Bourgain.

La réunion a permis d'analyser la demande d'autorisation pour des travaux de reconnaissance préalable à la régularisation des digues au sein de la Réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye et la rédaction de l'avis n°2021-08.

III – 3) Groupe de travail Espèces

La coordination du groupe est assurée en DREAL par Albin Sautejeau et Cyril Le Maux.
Ce groupe s'est réuni à trois reprises en 2021.

III-3-a) Réunion du 29 septembre 2021

Étaient présents pour le CSRPN : Damien Top, Cecile Patrelle, Jean-Pierre Colbeaux, Vincent VIGNON, Jérôme CANIVE, Guénael HALLART, Jean-Luc Bourgain, Guillaume Lemoine, Vincent Cohez, Franck Spinelli, Laurent Gavory.

Cette réunion a permis de débattre au sujet de l'instruction des demandes de dérogation espèces protégées avec les services instructeurs des DDT(M), l'objectif final est la constitution d'une note qui amène une convergence de l'instruction entre CSRPN et services instructeurs.

III-3-b) Réunion du 1^{er} octobre 2021

Étaient présents pour le CSRPN : Jean-Christophe Hauguel, Franck Spinelli, Jérôme Canivé, Jean-Luc Bourgain, Lucas Baliteau, Decocq Guillaume, Déborah Closset-Kopp, Guénael Hallart.

Lors de cette réunion, le guide produit par la DDT02 concernant l'arrachage de haie et la prise en compte des espèces protégées dans l'Aisne a été présenté. Les membres ont pu apporter des remarques avant la finalisation du guide.

III-3-c) Réunion du 3 décembre 2021

Étaient présents pour le CSRPN : Francis Meunier, Franck Spinelli, Jérôme Canivé, Jean-Pierre Colbeaux, Jean-Luc Bourgain.

La séance était consacrée aux positions de principe qui permettent de cadrer plus efficacement l'ensemble des avis émis pour les demandes de dérogation goélands argenté. Ce cadrage devrait faire l'objet d'échanges en séance plénière et permettre par la suite de pouvoir traiter ces dossiers directement en GT.

III-3-d) Réunion du 22 décembre 2021

Étaient présents pour le CSRPN : Guillaume Decocq, Déborah Closset-Kopp, Rémi François, Franck Spinelli, Françoise Duhamel, Jérôme Jaminon, Bernard Bril, olivier Pichard

L'objectif de la réunion est de rendre un avis sur les espèces listées dans le PRFB des Hauts-de-France et de présenter le livre blanc « Introduction d'espèces exotiques en forêt ». L'avis est en cours de finalisation. Il s'agit d'une autosaisine du CSRPN.

III – 4) Groupe de travail Milieux marins et littoraux

La coordination du groupe en DREAL était assurée par Fanny Filippa.

Le groupe de travail ne s'est pas réuni sur l'année 2021.

IV – Commission Régionale du Patrimoine Géologique

L'animation de la commission est assurée conjointement :

- par le conservatoires d'espaces naturels (CEN) Hauts-de-France ;
- par la DREAL (Valérie Raevel) ;

Jean-Pierre COLBEAUX est le coordinateur scientifique du CSRPN, nommé lors de la séance plénière du 17 mars 2017.

La composition de la commission, validée en séance plénière du 27 avril 2017, est la suivante :

Pierre ANTOINE	Pierre DRON	Bruno MISTIAEN
Olivier AVERBUCH	François DUCHAUSSOIS	Christian NAIL
Pascal BARRIER	Christian DUVAUCHELLE	Thierry OUODOIRE
Yvonne BATTIAU-QUENEY	Alain GIGAUX	Alain TRENTESAUX
Jérôme CANIVÉ	Gérard GROS	Yannick VAUTIER
Jean-Pierre COLBEAUX	Geoffroy MAHIEUX	
Laurent DECHODT	Francis MEILLEZ	

Les experts associés sont :

Francis AMEDRO	Jean-Pierre GIEB	Francis ROBASZYNSKI
Françoise BERGERAT	Jeremy LEBRUN	Francis VAN LAETHEM
Alain BLIECK	Guillaume LEMOINE	Diane VIDIER
Jean-François DECONINCK	Christian LOONES	
Christian DUPUIS	Christian MONTENANT	

Les structures associées comprennent la Région Hauts-de-France, les Départements Aisne, Oise, Nord, Pas-de-calais et Somme, les délégations Nord Pas-de-Calais et Picardie de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction, les Parcs Naturels Régionaux de l'Avesnois, Oise Pays de France, Caps et Marais d'Opale, Scarpe Escaut, les syndicats mixtes Eden 62, Baie de Somme Grand Littoral Picard, Baie de Somme 3 Vallées, Espace Naturel Lille Métropole, l'Office national des forêts, le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

Les principales missions de la CRPG se découpent en plusieurs volets

- Volet connaissance : elle suit l'inventaire régional du patrimoine géologique (IRPG), rédige et prévalide les nouvelles fiches des sites de cet inventaire avant leur validation en séance plénière du CSRPN.
- Volet protection : elle participe à la réflexion globale sur la protection des sites intérêt géologique et propose notamment leur inscription aux listes départementales et sur certains d'entre eux la mise en place d'arrêtés préfectoraux de protection de géotope (APPG)
- Volet gestion : elle donne des avis ou des conseils sur des plans de gestion de sites.
- Volet valorisation : elle suit et participe le plan de communication sur la géodiversité

En 2021, la CRPG n'a pas pu se réunir que deux fois au vu de la situation sanitaire.

Une réunion en visioconférence a eu lieu le 15 novembre pour :

- informer les membres :
 - de la mise en place d'un nouvel outil InvenTerre remplaçant Igéotope ;
 - du projet de convention entre la société du CSNE et le CNRS ;
- discuter du travail 2022 sur l'IRPG ;
- discuter du volet protection de l'inventaire : présentation de la stratégie nationale pour les aires protégées et discussion autour des APPG ;

– discuter d'un renouvellement de la CRPG en 2022 dans le cadre du renouvellement du CSRPN en 2022.

Une seconde réunion en présentiel a eu lieu le 29 novembre 2021 notamment sur le volet communication et sensibilisation du plan régional géodiversité afin de discuter de la réalisation en 2022 :

- d'un nouveau panneau pour l'exposition régionale ;
- de trois reconstitutions de paléoenvironnement (dans le cadre du plan de relance) ;
- de six petits films (dans le cadre du plan de relance) ;

Cette réunion a permis également d'évoquer :

- le Logo « Géodiversité des Hauts-de-France » ;
- le Projet UNESCO sites across the Channel.

V – AVIS

Cette partie ne concerne que les avis dits « formels » du CSRPN, c'est-à-dire formalisés par un avis numéroté publié sur internet voire exceptionnellement par une note plus détaillée.

En outre, le CSRPN peut répondre à une sollicitation sans qu'un avis formel soit rédigé, en particulier lorsqu'il s'agit d'une sollicitation non prévue par un texte réglementaire (et donc facultative), destinée à recueillir des recommandations notamment.

Dans ce cas, la position ou les recommandations du CSRPN sont seulement consignées dans le procès verbal de la séance plénière ou dans le compte-rendu du groupe de travail.

Les avis formels du CSRPN sont émis selon trois modalités.

1 - En séance plénière, directement après audition des personnes en charge du sujet ou sur proposition d'un groupe de travail. Dans ce cas, l'avis est pré-rédigé par le/la chargé-e de mission de la DREAL ou de la Région en charge du sujet en fonction des débats en séance. L'avis est finalisé et signé par le Président.

2 - Par vote électronique, sur proposition d'un groupe de travail ou d'un-e chargé-e de mission de la DREAL ou de la Région. L'avis pré-rédigé est proposé au vote électronique après validation du président. L'avis finalisé est signé par le Président.

3 - Par expert délégué sur les demandes de dérogation espèces protégées qualifiées d'affaires courantes. Pour cela cinq experts délégués ont été nommés par le CSRPN lors de la séance du 17 mars 2017. L'avis est directement rédigé et signé par l'expert.

Le mode d'émission de l'avis est défini par le Président sur proposition du secrétariat du CSRPN.

Au total, le CSRPN a rendu 83 avis en 2021 dont : - 4 sur sollicitation de la Région ;
- 79 sur sollicitation de l'État.

Avis sur sollicitations de l'État

Avis sur sollicitation de la région	
Sujet	Nombre d'avis
Réserves Naturelles Régionales	4
TOTAL : 4	

Sujet	Nombre d'avis
Dérogation espèces protégées	72
Avis expert délégués espèces protégées	53
Réserves Naturelles Nationales	3
ZNIEFF	1
Arrêtés préfectoraux de protection de biotope	1
Référentiel Faune Hdf	1
Docob natura2000	1
TOTAL : 79	

V – 1) Avis rendus sur sollicitation de la Région.

Les 4 avis rendus sur sollicitation de la Région ont concerné les réserves naturelles régionales (RNR) suivantes :

- > Avis n°2021-02, Plan de gestion de la RNR des Marais de la Grenouillère ;
- > Avis n°2021-04, Plan de gestion de la RNR Larris toubière Saint Pierre es Champ ;

- > Avis n°2021-05, Plan de gestion de la RNR d'Annelles, Lains et Pont Pinnet ;
- > Avis n°2021-09, Plan de Gestion de la RNR de la Tourbière de Vred ;

Ces avis sont favorables sous réserve de la prise en compte des réserves et/ou recommandations énoncées en séance et synthétisées dans l'avis.

V – 2) Avis rendus sur sollicitation de la DREAL

Sur les 79 avis sur sollicitation de l'État par l'intermédiaire de la DREAL, une grande majorité (72) concerne des demandes de dérogation au titre de l'article L411-2 du code de l'environnement dites « dérogations espèces protégées », 5 avis sont encore en cours de traitement. Les 7 autres avis concernent les réserves naturelles nationales (3) l'inventaire ZNIEFF (1), les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (1), le document d'objectifs Natura 2000 (1) et le référentiel Faune Hdf (1).

V-2-a) Avis concernant des demandes de dérogations espèces protégées

Le nombre d'avis rendus, 72, est supérieur à celui de 2020.

Les avis sur les demandes de dérogations espèces protégées ont été rendus en majorité par expert délégué, 50 avis ont été produits, 2 sont encore en cours de traitement). 17 avis ont été rendus suite à des groupes de travail espèces et par consultation électronique, 3 sont encore en cours de traitement.

V-2-a-a) 53 avis rendus par expert délégué

Pour mémoire, les avis experts-délégués sont rendus uniquement pour des affaires courantes désignées à la séance plénière d'installation du 17 mars 2017.

Sont qualifiées d'affaires courantes :

- les demandes de captures/inventaires sous réserve que les méthodes employées soient non létales et non mutilantes ;
- les demandes pour destruction/déplacement d'espèces protégées et/ou d'habitats d'espèces protégées ne concernant que des espèces et/ou habitats non menacés selon les référentiels des listes rouges régionales.

Lors de la même séance du 17 mars 2017, ont été désignés les cinq experts-délégués suivants :

Bernard BRIL	Jean-Christophe HAUGUEL	Stéphane LE GROS
Guénäel HALLART	Guillaume LEMOINE	Damien TOP

Damien TOP a été ajouté à cette liste d'expert délégué lors de l'année 2020.

Les 53 avis experts délégués ont traité :

- > 26 demandes de destruction de nids d'Hirondelle de fenêtre, réparties entre l'Oise (7), le Nord (6) , l'Aisne(5), le Pas-de-Calais (3) et la Somme (5) ;
- >16 demandes de destruction d'autres espèces protégées de faune et/ou de flore non menacées dans le cadre de travaux divers ou projets d'aménagement ;
- > 7 demandes de captures/inventaires pour des amphibiens ;
- > 4 demande de stérilisation de laridés.

Sur les 53 avis rendus

3	ont été défavorables
17	favorables
26	favorables sous conditions
7	tacites favorables, dont 4 avis tacites concernant les demandes de dérogations pour des espèces de Laridés.

V-2-a-b) Avis rendus suite aux GT et rendus sur consultation électronique.

16 Groupes de Travail Espèces ont été réunis pour analyser 19 demandes de dérogation, une fois le groupe de travail réuni, une proposition d'avis est soumise au vote des membres du CSRPN :

- > Avis n°2021-ESP-24, 02-59-60-62-80 - Université de Lille : prélèvement d'agrion de Mercure, avis favorable avec des réserves ;
- > Avis n°2021-ESP-22, 62 - Projet d'aménagement d'un nouveau quartier Massenet-Ravel, avis favorable avec des réserves ;
- > Avis n°2021-ESP-29, 80 - Dailycer : parking site de Faverolles, avis favorable avec des réserves ;
- > Avis n°2021-ESP-30, 62 - SANEF : liaison A26 - RN 42_AE, avis favorable avec des réserves ;
- > Avis n°2021-ESP-32, 62 - SIZIAF : requalification de foncier industriel, avis tacite favorable ;
- > Avis n°2021-ESP-33, 62 - CM : quartier Ouest Loos-en-Gohelle, avis tacite favorable ;
- > Avis n°2021-ESP-37, 62 - CD62 : Contournement de Samer AE, avis favorable avec des réserves ;
- > Avis n°2021-ESP-40, 60 - CC Thelloise : mares de Berthecourt - STEP de Hermes, avis défavorable ;
- > Avis n°2021-ESP-41, 62 - ACC : Usine de batterie pour voiture - démolition – Douvrin_AE, avis favorable avec des réserves ;
- > Avis n°2021-ESP-42, 59 - VNF - Condé-Pommeroeul (Condé sur l'Escaut) - Castor, avis favorable avec des réserves ;
- > Avis n°2021-ESP-52, 59 - Vilogia : aménagement friche Desurmont, avis tacite favorable ;
- > Avis n°2021-ESP-55, 62 - Reconquête écologique et hydraulique du courant de la Motte, avis favorable avec des réserves ;
- > Avis n°2021-ESP-58, 80 - FdP 80 : restauration berges thezy-Glimont, avis défavorable ;
- > Avis n°2021-ESP-59, 02 - AREFIM : logistique Zac de l'Omois, avis défavorable ;
- > Avis n°2021-ESP-60, 59 - Amenagement_veloroute_Merville_et_Sailly_sur_la_Lys, avis favorable avec des réserves ;
- > Avis n°2021-ESP-64, 60 - ZAC du Marais à Mogneville_AE, avis défavorable ;
- > Avis n°2021-ESP-69, 60 - Aldi : Angy régularisation, avis défavorable ;
- > Avis n°2021-ESP-71, 62 - Berck sur Mer : projet de rénovation urbaine, avis défavorable ;
- > Avis n°2021-ESP-72, 02 - Déplacement haies agricoles Vincy-Reuil-et-Magny - SCEA de la Grosse Terre, avis favorable sous-réserve ;

V-2-b) 3 avis concernant des réserves naturelles nationales (RNN)

Le CSRPN a exprimé 2 avis en séance plénière et un avis en groupe de travail espace :

- > Avis n°2021-10, Avis du CSRPN Hauts-de-France relatif au renouvellement du plan de gestion 2021-2025 de la Réserve Naturelle Nationale des Étangs du Romelaère, séance du 22 novembre 2021 ;
- > Avis n°2021-08, Travaux RNN Platier d'Oye, groupe de travail du 31 août 2021 ;
- > Avis n°2021-01, RNN Saint Ladre, séance du 17 février 2021 ;

V-2-c) Avis concernant l'inventaire ZNIEFF

- > Avis n°2021-07, validation de l'actualisation des ZNIEFF prospectées en 2020.

V-2-d) Avis concernant des arrêtés préfectoraux de protection du biotope (APPB)

> Avis n°2021-11, relatif aux arrêtés préfectoraux de protection du biotope (APPB) de la Laubanie (Calais) et de la plaine de Sangatte.

V-2-e) Avis sur la méthodologie de révision du document d'objectifs de sites Natura 2000

> Avis n°2021-06, « Bois de Flines-les-râches et système alluvial du courant des Vanneaux » et « Forêts de Raismes-Saint-ArmandWaller, de Marchiennes et plaines alluviale de la Scarpe ».

V-2-f) Avis relatif au référentiel Faune Hauts-de-France

- > Avis n°2021-03, référentiel faune Hauts-de-France.

Fait à Amiens Le	Le Président du CSRPN Hauts-de-France, Franck SPINELLI
---------------------	---

